

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation (ordinaire)
Titre :	Des efforts, certes, mais une ambition et un impact à intensifier ? Quel bilan et perspective de la politique LGBTIQ+ de la Ville de Lausanne ?
Initiant-e(-s) :	Christelle Rigual et Agathe Raboud

Cliquez ici pour saisir le résumé. (max 5 lignes)

Dans le cadre du rapport préavis 2021/57, la Ville de Lausanne a mis sur pied pour la première fois en 2021 une politique municipale d'inclusion des personnes LGBTIQ+ assortie d'un plan stratégique dédié. En termes de mise en œuvre, cette mesure s'est concrétisée par la création d'un poste pour une personne en charge de ces enjeux au sein de l'administration communales ainsi que par la création d'un fond de CHF 250'000 pour l'ensemble de la législature, dédié au développement de la politique LGBTIQ+ pour la Ville. Au surplus, la Municipalité s'est engagée au développement d'un monitoring concernant les actes LGBTIQ+phobes auxquels les personnes usagères et employées pourraient être confronté·es. A l'aune de la prochaine législature, il semble urgent de questionner la municipalité concernant le bilan de cette politique mais aussi les perspectives existantes quant à l'usage complet du fond ainsi qu'à son renouvellement.

Au terme de la législature, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- Quel bilan la municipalité tire de la mise en place de cette politique dédiée ?
- La Municipalité avait prévu cette politique comme transversale, ce qui fait d'ailleurs sens. Comment a pu s'exercer cette transversalité dans les projets ?
- Quelles sont les mesures ayant pu être effectivement développées, lesquelles sont restées en suspens ? Quelles sont les réalisations concrètes depuis l'adoption de ce préavis ?
- Le canton ayant adopté depuis une interdiction des « thérapies » de conversion, quelles sont les mesures de mise en œuvre prévues ?
- Quels sont les résultats du monitoring sur les violences LGBTIQ+phobes, y compris au sein des services tels que ceux de la police ?
- Quelle utilisation a été faite du montant de CHF 250'000.- pendant la législature et, à l'approche de la fin de la législature, comment a été prévu le financement du Fonds pour la prochaine législature ?
- Le poste avait été pensé comme une fonction de Délégué·e, qu'en est-il de ce statut et comment s'articule-il avec les autres fonctions relative au climat de travail et aux discriminations de la ville ?

Conseil communal de Lausanne

- Un plan mise à jour pour la prochaine législature est-il prévu?
-

Lausanne, le 30 mars 2026
RIGUAL

Mme Christelle

Signataire(s) :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, slanted strokes.